

Dans ces conditions spéciales d'alimentation préconisées par les auteurs, l'évolution des maladies, les opérations chirurgicales et les autopsies apprennent que l'ictérique par rétention qui maigrit est un malade dont l'ictère a une cause maligne, tandis que l'ictérique par rétention dont le poids reste fixe est un malade dont l'ictère a une cause bénigne.

De leurs observations, les auteurs tirent les conclusions suivantes :

1^o Tout ictérique par rétention, suffisamment alimenté, qui ne maigrit pas, n'est pas un cancéreux, quels que soient la durée de l'ictère et l'âge du malade ;

2^o Tout ictérique par rétention, suffisamment alimenté, qui maigrit est un cancéreux.

Par MM. G. Caussade et G. Leven.

* * *

DE L'EFFICACITE DE LA CREOSOTE

Dans un récent travail, F. X. Langélier, étudiant les multiples indications de la créosote, rappelle ses excellents effets dans quelques maladies.

Il est des observations nombreuses, dit-il, qui font éclater l'influence puissante qu'exerce la créosote dans la *pneumonie*. Il a été prouvé, par des rapports cliniques que bien peu de cas ont résisté absolument à son influence, et il a été constaté qu'elle a fait avorter la maladie dans beaucoup de cas.

Le Dr L. Kolipinski, de Washington D.C., estime que la créosote employée dans la *pneumonie* enrave la maladie, abaisse la fièvre, régularise le pouls, renforce la respiration, facilite la toux et agit, très probablement comme antiseptique pulmonaire.

(*Monthly Cyclopaedia and Med Bull.*, juin 1909).

Suivant le Dr J. E. Alter, de New York, la créosote est d'une efficacité incontestable dans la *pneumonie*. Il considère qu'elle modifie la toux douloureuse, abaisse la fièvre et favorise une guérison rapide.

(*Med. Rev. of Rev.*, fév. 1905).

Cependant, c'est au Dr J. L. Van Zandt qu'on doit les rapports cliniques les plus complets sur ce sujet.

Nous extrayons d'une étude parue dans le "*Medical Record*", oct. 1902, la statistique suivante : "D'après ce tableau nous constatons que 71 médecins ont rapporté 1150 cas de *pneumonie* traités par la créosote et sur lesquels il n'y a eu que 56 décès, soit un peu moins de 5 pour cent. Comparant avec le pourcentage ordinaire des mortalités, 25 pour cent, nous voyons que sur cent vies, vingt ont été préservées, soit 226, sur 1150.

Les chiffres du Dr W. H. Thompson, de New York, méritent une attention spéciale. Il fait rapport de 18 cas, et un seul décès, ou environ 5.5 pour cent. Ces cas ont été traités à l'Hôpital Roosevelt. J'ai examiné récemment un rapport condensé de cette institution pour les cinq der-

nières années, qui donne une moyenne de mortalité de 35.6 par cent. Le contraste est frappant.

Se basant, continue-t-il, sur la théorie microbienne de cette maladie, la Créosote a été employée avec succès dans le traitement de la fièvre typhoïde, principalement aux Etats-Unis. Dans plusieurs cas elle a fait avorter une attaque et a moindri la sévérité des symptômes, hâtant la guérison dans presque tous les cas où elle a été employée. Pécholier de Montpellier, a employé la Créosote dans 60 cas de typhoïde, pris à part pour étudier les effets de ce remède. De bons résultats ont été obtenus ; la température a été maintenue basse ; le délire et l'insomnie ont été moindres ; les dérangements intestinaux ne se sont plus produits, et la violence de la maladie a été ainsi diminuée.

M. Chapelle maintient aussi que la Créosote coupera court à une attaque de typhoïde.

Rothe observe que le traitement de la typhoïde par la Créosote abaisse la température, amoindrit la diarrhée, améliore l'état mental, et atténue remarquablement la gravité de la maladie.

Grâce à son pouvoir d'arrêter l'action des ferments et à cause de ses puissantes propriétés antiseptiques, on a reconnu que la Créosote est de la plus grande valeur dans le traitement des conditions septiques du canal alimentaire, c'est-à-dire dans les cas de catarrhe gastrique, diarrhée, entérites aiguës et chroniques, etc., elle assure l'antiseptie intestinale parfaite et s'oppose aux auto-intoxications.

Cependant, dit-il en terminant, il ne faut pas oublier que le produit employé n'est pas toujours ce qu'il devrait être. La créosote causera rarement ces irritations de l'estomac, du rein et de la vessie qu'on lui impute, si le produit employé est de bonne qualité, et non le produit d'une industrie qui, après en avoir extrait le gayacol, qu'elle utilise ailleurs, met sur le marché, sous le nom de créosote un produit qui est, non seulement d'une valeur douteuse, mais qui sera souvent nuisible à cause de l'excès de monophénols qu'il contient. C'est donc au médecin de s'assurer une créosote de bon aloi, et de la spécifier dans ses ordonnances.

GALE

Huile de pétrole.	60 grammes
Alcool à 90 degrés.	60 —
Baume du Pérou.	8 —
Essence de romarin.	3 —
Essence de lavande.	3 —
Essence de citron.	3 —